

# LES MÈRES ÉLUES

## DÉFINITION

Les mères élues rencontrent des défis à la conciliation famille-mandat politique et travail rémunéré différents selon le palier électif et les droits associés. Au palier fédéral (Chambre des Communes) et provincial (Assemblée nationale du Québec), les députées exercent le rôle de législateur, de contrôleur de l'action gouvernementale et d'intermédiaire entre les citoyens et l'Administration publique. Au fédéral, les élues bénéficient d'un droit à un congé de fin de grossesse et parental, tandis qu'au provincial, elles ne sont pas admissibles au RQAP. Au municipal, les mairesses président les assemblées du conseil, surveillent l'application des règlements et du fonctionnement des services. Elles travaillent avec les personnes élues conseillères municipales présentes aux conseils et en charge parfois de dossiers spécifiques. Les élues sont admissibles au RQAP.

## PORTRAIT STATISTIQUE

### Présence des femmes sur la scène politique

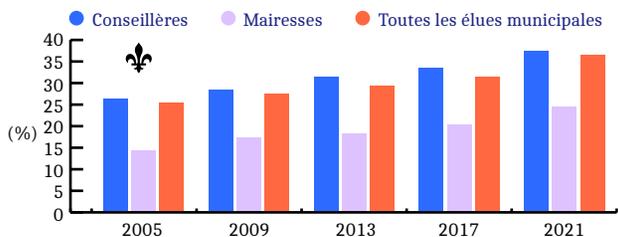
fédérale et provinciale, Québec et Canada, 2005-2022 (%)<sup>1</sup>

	2005		2010		2015		2020		2022		Hors QC
	QC	Canada									
DÉPUTÉES											
Fédérales et provinciales	29	20	29	22	26	25	39	31	41	32	31
Fédérales	27	21	28	22	24	26	33	29	36	31	29
Provinciales	30	18	30	21	27	25	44	33	46	34	33

La présence des élues est plus élevée au Québec que dans les autres provinces.

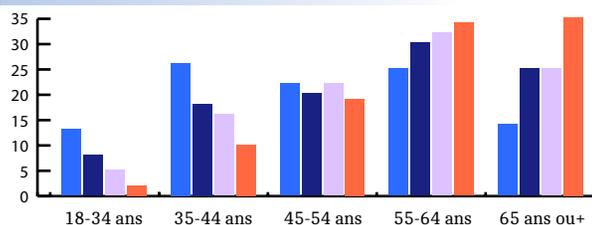
Malgré la hausse depuis les vingt dernières années de la présence des femmes en politique, les élues sont sous-représentées à tous les paliers politiques.

Proportion des élues municipales par type de poste, élections générales de 2005 à 2021, QC<sup>2</sup>



Même si les proportions des élues municipales s'élèvent régulièrement depuis 2005, elles sont toujours inférieures à celles des hommes.

Répartition des élu.es par type de poste selon l'âge et le sexe, élection municipale, Québec, 2021<sup>2</sup>



Les jeunes élues municipales sont en plus grand nombre que les élus.

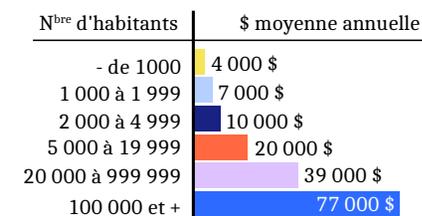
### Perception du travail d'élu.e au palier municipal<sup>3</sup>

En 2021, un sondage mandaté par Élections Québec auprès d'électeurs municipaux, relevait que les femmes ont le sentiment, plus souvent que les hommes, que le travail d'élues municipales demande beaucoup d'investissement (73% vs 67% pour les hommes) et que le risque de subir du harcèlement ou de l'intimidation est très élevé (67% vs 63%) (BIP, recherche, 2022).

### Rémunération des élu.es<sup>3</sup>

La rémunération des élues constitue une dimension importante de la conciliation famille-travail, parce qu'elle contribue à permettre l'exercice d'un mandat électoral dans de bonnes conditions de vie, et permettre une diversité de profils de personnes élues (niveau d'éducation, formation, origine sociale, configurations conjugales et familiales, etc.). Les personnes élues reçoivent une indemnité annuelle de base de 185 800 \$ au palier fédéral et de 101 561 \$ au palier provincial (2022).

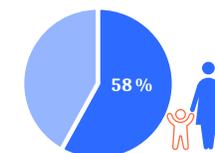
Au palier municipal, le niveau de l'indemnité est lié à la taille de la municipalité. La plupart des municipalités comptabilisent au Québec moins de 5000 habitants. Une personne élue ne peut guère espérer avoir une rémunération de plus de 11 000 \$ annuel, autrement dit pouvoir vivre uniquement sur le revenu d'un mandat politique.



### Peu d'informations sont disponibles sur les caractéristiques familiales des élu.es

Un portrait socioéconomique<sup>4</sup> auprès de 24 femmes députées du Québec ayant siégé à la Chambre des communes a montré qu'une majorité de ces élues (14/24) étaient mères lors de leur première élection.

À la première élection des élues



Sources : 1. Institut de la statistique du Québec (2022). 2. MAHM (2021) 3. BIP-Recherche. (2022). 4. Parlement du Canada (s.d.), Assemblée nationale du Québec (s.d.), Breux (2022), Mévellec et al. (2022). Groupe Femmes, Politique et Démocratie. (2018).

## ORGANISATION FAMILIALE et fonction d'élue



Les responsabilités familiales apparaissent fréquemment comme l'un des principaux freins à l'engagement des femmes en politique, tout comme le manque de confiance en soi et la stigmatisation des femmes élues. Les femmes qui s'engagent en politique, et notamment les mères, tentent à partir de différentes stratégies de dépasser ces obstacles

### *Attendre que les enfants soient autonomes*

Certaines mères décident d'attendre que leurs enfants aient, selon elles (et la société ?), un âge considéré comme suffisamment autonome pour briguer un mandat électoral.

### *Solliciter du soutien des proches*

Des femmes sollicitent l'aide de leur partenaire ou de leurs proches pour les soutenir dans leurs charges familiales. Un bon réseau est souvent déterminant pour arriver à concilier un engagement politique et la famille.

### *Recourir à des services externes payants*

Dans les ménages où le niveau de revenu est relativement élevé, des femmes utilisent parfois leurs indemnités pour recourir à des services externes pour les soutenir dans les tâches familiales et ménagères.

### *Démissionner*

Certaines élues décident de se retirer de la politique en raison du manque de soutien dans la conciliation famille-mandat politique. Des femmes quittent la politique, car elles ne peuvent bénéficier de congés parentaux, parce qu'elles n'arrivent pas à concilier leurs responsabilités familiales, un emploi rémunéré et un mandat politique (triple articulation famille, travail et travail d'élue), ou pour ne plus faire subir à leur entourage familial la forte pression qu'elles vivent en tant qu'élue.

Secrétariat  
à la condition  
féminine

Québec

INRS

Institut national  
de la recherche  
scientifique

Réseau  
pour un  
Québec  
Famille

## LES DÉFIS des mères élues

### Des défis PROFESSIONNELS

Découlant de la figure de l'homme politique dégagé de toutes contraintes familiales, les élues, en particulier mères, doivent conjuguer avec différentes contraintes qui affectent leur conciliation famille-travail. Parmi ces contraintes, relevons notamment, des rencontres organisées après les heures de travail conventionnelles, de longues heures de réunions, des réunions non planifiées, des déplacements sur de longues distances ou encore des rencontres la fin de semaine ou le soir. A cela, s'ajoute aussi, les moments de réseautage et de socialisation avec les pairs, qui sont des rencontres informelles importantes pour toute élue ou candidate à un mandat électoral.

### Des défis ÉCONOMIQUES

Les défis économiques des élues sont principalement liés à leur rémunération. Si aux paliers fédéral et provincial, les indemnités annuelles de base qui leur sont allouées leur permettent généralement de se consacrer à temps complet à leur mandat politique, au palier municipal, la plupart des élues ne peuvent vivre uniquement de leurs indemnités. Pour assurer un mandat politique et assumer financièrement les besoins de leur famille, certaines élues cumulent plusieurs sièges dans différentes instances municipales ou prennent des mandats à temps partiel pour pouvoir exercer une activité professionnelle rémunérée. Ce dernier arrangement peut conduire aussi certaines élues à s'appauvrir, en n'exerçant qu'un emploi à mi-temps, souvent aux horaires flexibles et faiblement rémunéré.



### Des défis de SANTÉ



Les élues au palier provincial ne sont pas éligibles à un congé de maternité. Cette non éligibilité ne leur permet pas de s'arrêter de travailler à la naissance de leur enfant. Au-delà de la fatigue liée à leurs conditions de nouveau parent, cette situation leur génère un sentiment de culpabilité à l'égard de leur nouveau-né et de leur mandat politique. Le sentiment d'être constamment évaluées dans leurs aptitudes d'élue, notamment au retour d'un congé de maternité, conduit aussi certaines d'entre-elles à se surmener. Certaines élues, pour éviter les stigmates et démontrer leur capacité de leadeuse, évitent également de solliciter le soutien de leurs collègues, en particulier masculins. Ce faisant, elles prennent un risque de surmenage physique et psychologique, qui peut, parfois, se répercuter sur la qualité et la satisfaction de leurs relations conjugales, familiales et sociales.

### Des défis de GENRE

Les stéréotypes sexistes auxquels se butent les femmes en politique perpétuent l'idée que l'engagement politique demande des sacrifices, en particulier au regard de sa famille. Cette perception génère souvent un sentiment de culpabilité pour les mères élues, celui de consacrer trop ou pas assez de temps à leur famille, et de ne pas être «à la hauteur» de leur fonction électorale. Cette vision contribue également à cantonner les élues dans des fonctions plus de gestion que de leader dans la prise de décision et à une répartition genrée des dossiers. Les discriminations basées sur le genre des personnes élues contribuent aussi à produire plus souvent des actes de violences (intimidation, harcèlement, etc.) à l'encontre des femmes.

Pour les références bibliographiques, voir Charton, L. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/11890> (Chapitre *Les mères élues*).